

N/REF : 25/11/2024 15H15 C:262895 I:34131
V/REF : TEL
V/Appel du Lundi 25/11/2024 a 15H15

KERKENI

130 AVENUE JEAN PERROT
38100 GRENOBLE

IMMEUBLE : 130 PERROT
130 AVENUE JEAN PERROT
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 29 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 130 AV JEAN PERROT - GRENOBLE - MME KERKENI 07 53 55 08 30
TARIF Horaire : 194,59€ TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION CUISINE ET SDB

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 26/11/2024 A 13H00
TENTATIVE DE DÉBOUCHAGE CANALISATION CUISINE SDB SANS RÉSULTAT.
CANALISATION PASSANT EN DALLE , PRÉVOIR UN ASPIRATEUR, UN CÂBLE
2 PERSONNES. PRÉSENCE DE GRAISSES.

LE 27/11/2024 A 16H30
DÉBOUCHAGE CANALISATION CUISINE SDB PASSANT EN DALLE DEPUIS
L'APPARTEMENT DE MME KERKENI + ASPIRATEUR.

SI RECIDIVE PRÉVOIR UNE INTERVENTION A LA HAUTE PRESSION

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80
	TOTAL H.T.			353,80
	T.V.A. a 10,00%			35,38
	TOTAL T.T.C.En EURO			389,18

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN